

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

IL EST DE RETOUR

P.4

Lumière :

La marque de la bête

(16^e partie)

L'ancien secrétaire d'Etat français en garde à vue depuis hier

Kofi Yamgnane se livrerait-il au trafic des cartes de séjour françaises pour financer sa campagne présidentielle ?

P.3



Le Franco-togolais Kofi Yamgnane dans de beaux draps

Le Franco-togolais, Kofi Yamgnane est dans de beaux draps depuis quelques semaines. L'ancien secrétaire d'Etat français, et candidat déclaré à la prochaine présidentielle au Togo, a été placé en garde à vue hier matin, dans le cadre de l'affaire de corruption qui a valu une mise en examen à Christophe Rocancourt, surnommé "l'escroc des stars", a indiqué à l'AFP une source judiciaire. Le complice de Yamgnane a été mis en examen le 9 octobre, notamment pour escroquerie, trafic d'influence actif et blanchiment de fraude fiscale, et placé en détention provisoire...

Après le CAR, le parti ADDI quitte aussi le conclave

L'arrogance et le mépris de l'ANC à l'origine du clash

P.3



Le "roi" Jean-Pierre Fabre (ANC) Aimé Gogué (ADDI) Apévon Dodzi (CAR)

Journée mondiale de l'énergie Un bilan des réalisations des 10 dernières années présenté par le ministre en charge du secteur

P.4



Noupokou Dammipi, ministre de l'Energie et des Mines

Rapport Doing Business 2015 / Amélioration de la réglementation des affaires :

Le Togo dans le Top 10

P.5



Sélégodji Ahoomey-Zunu, Chef du Gouvernement

Le CONAPP en conclave à Kpalimé : La "nécessité du professionnalisme" au centre de la rencontre

P.2

Pour l'appropriation des recommandations de la CVJR Les projets de plaidoyer de la région Maritime retenus par le PASCRENA présentés aux pouvoirs publics

Faire découvrir le contenu des projets de la société civile aux autorités avant qu'elles ne connaissent leur mise en œuvre : c'est la raison qui a motivé les responsables du Projet d'appui à la société civile et à la réconciliation nationale (PASCRENA) à organiser une cérémonie de lancement des présentations desdits projets à Lomé. C'était le jeudi 23 octobre 2014 dans les locaux de la délégation de l'Union Européenne.



Echange de documents après la signature de conventions



Les autorités présentes au cours de la cérémonie

Plusieurs personnalités ont pris part à cette cérémonie, notamment Nicolas Martinez-Berlanga, chef de la délégation de l'Union Européenne (UE) au Togo, des ministres de la Justice, Koffi Esaw, de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire, Djossou Sémodji, en charge de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR (Commission Vérité Justice et Réconciliation), Hamadou Yacoubou, de la Communication, de la culture, des arts et de la formation civique, Kouméalo Anaté et du secrétaire d'Etat, chargé des Relations avec les institutions de la République, Christian Trimua.

Les neuf projets de plaidoyer retenus par le PASCRENA dans la région Maritime sur les vingt six au total, ont fait l'objet d'une séance d'information sur leur contenu et leurs modalités de mise en œuvre la semaine dernière. Au cours de cette rencontre, les grands axes du processus PASCRENA ont été également présentés. A la fin, un contrat de subvention a été solennellement signé entre le ministère de la

Planification, ordonnateur du FED et l'ambassadeur de l'UE et le Groupe d'Action pour le Dialogue, la démocratie et le Développement (GRAD), donnant ainsi le quitus aux organisations de la société civile de mettre en œuvre leurs projets.

La cérémonie du jeudi dernier met ainsi fin au processus commencé depuis le 13 octobre dernier sur toute l'étendue du territoire.

Ces projets essentiellement de plaidoyer visent à amener les pouvoirs publics à mettre en œuvre les recommandations de la CVJR.

Selon le chef de la Délégation de l'UE, les 26 projets retenus, " touchent des réalités, parlent des choses qui préoccupent les citoyens normaux et répondent aux envies de répondre aux problèmes liés à la réalité de la vie quotidienne du citoyen togolais ".

Il s'agit entre autres de l'accès des femmes aux terres en milieu rural, précisément dans les préfectures de Vo et de l'Avé, en vue de l'autonomisation de celles-ci conformément à la recommandation 28, de la question de l'accès des emplois publics et privés, comme le recommandent les

recommandations 23, 30 et 31 de la CVJR et de l'épineuse question de la chefferie traditionnelle.

Ces actions pour la mise en œuvre desdites recommandations ont été précédées notamment par l'adoption, le 3 avril 2014 du livre blanc, d'une tournée de sensibilisation des populations sur ce document et de la dissémination des recommandations.

Nicolas Martinez-Berlanga, s'est réjoui du processus de sélection des projets qui a été participatif car ceux-ci touchent les réalités que vivent les populations togolaises notamment en ce qui concerne l'emploi, accès à la terre, l'eau, l'assainissement etc.

Pour lui, ces projets " serviront de pont pour encourager le dialogue, la réconciliation, la construction d'un avenir ensemble ". Il a rassuré que les recommandations issues de ces projets seront inclus dans le dialogue permanent que son institution entretient avec le gouvernement togolais.

Pour M. Armel Kassignin, chef de Projets par intérim du PASCRENA, ces différents projets financés par le 10ème Fonds Européen pour le Développement (FED) sont le fruit d'un appel à proposition de sa structure. Avec

pour finalité l'appui aux OSC afin qu'elles jouent leur partition dans la réconciliation. Il s'agira aussi d'améliorer leur cadre juridique, de renforcer leur capacité et d'améliorer la concertation entre les OSC et les pouvoirs publics.

Parmi les 26 projets, trois ont été présentés ce jeudi aux autorités étatiques. Le premier porté par l'ONG Centre d'Aide Femme et Enfant (CAFE) est un plaidoyer qui prend en compte la recommandation n° 28 de la CVJR qui vise à bannir toutes pratiques qui empêchent l'accès des femmes à la terre en milieu rural. Au terme de son action, CAFE veut que des textes de loi soient adoptés pour admettre l'accès des femmes à la terre et ainsi assurer leur autonomisation.

Partage Action en Synergie pour le Développement (PASYD) pour sa part, engage une action de plaidoirie pour un accès équitable pour un emploi public et privé au Togo suivant les recommandations 32 et 33 de la CVJR. Pour arriver à ses fins, cette ONG entend organiser des débats avec les leaders d'opinion sur toute l'étendue du territoire nationale autour de la question de l'emploi. Le GRAD quant à lui,

oriente son plaidoyer vers la question de la chefferie traditionnelle.

" L'instant solennel qui nous rassemble ce matin est d'un intérêt majeur dans la mise en œuvre des recommandations de la CVJR. En misant sur l'appropriation par la société civile, de leur mise en œuvre essentiellement à travers les projets de plaidoyers, vous aider à poser les jalons d'un dialogue novateur et constructif de la société civile avec les pouvoirs publics", a indiqué le ministre Hamadou qui a rappelé que ces recommandations visent " à instaurer une nouvelle vision de société, la consolidation de l'Etat de droit, l'apaisement des victimes, la lutte contre l'impunité, et de la cause des violences et la prévention de la répétition ".

" Pour rendre plus effective encore la réalisation des recommandations de la CVJR, le gouvernement entend s'appuyer sur le travail que réalisent au quotidien les organisations de la société civile dans leurs différents domaines largement intégrés par les recommandations ", a-t-il souligné.

Le PASCRENA mis en œuvre depuis le 21 février 2012, est un projet initié par le gouvernement et l'UE et qui est financé à hauteur de 6 millions d'euros, soit un peu plus de 4 milliards de francs CFA aux côtés des projets et programmes du 10ème Fond européen pour le développement (FED).

Pierre Agbanda

Le CONAPP en conclave à Kpalimé : La "nécessité du professionnalisme" au centre de la rencontre

Une quarantaine de patrons de presse (télévisions, radios, presse écrite et presse en ligne) venue de l'ensemble du territoire national, est en conclave de trois jours à Kpalimé (à quelques 120 km de Lomé), autour du thème " Journalisme, nécessité d'un professionnalisme ".



La table d'honneur

Organisé par le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), ce séminaire de trois jours (29 au 31 octobre 2014) vise, selon les organisateurs, à rappeler l'importance du respect des règles d'éthique et de déontologie du journalisme, à se familiariser avec la notion de professionnalisme et aborder la question de régulation et d'autorégulation. Les participants à cette rencontre vont débattre également de la structuration des organes de presse et de la convention collective, et réfléchir, entre autres, sur le devenir de la

presse togolaise.

A l'ouverture des travaux mardi dernier, le vice-président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), Donko Balogou, a souligné que ce rendez-vous de Kpalimé devrait " répondre aux préoccupations majeures de la nécessité de professionnalisme " à travers le débat autour des questions comme " la régulation et l'autorégulation ", " la structuration des

organes de presse ", " la convention collective "...

" Le professionnalisme est un pilier essentiel de ce métier qui permet une presse de qualité capable d'asseoir son indépendance à la fois sur le plan éditorial, financier, capable de faire un travail de qualité et capable d'avoir une offre éditoriale importante", a relevé Seidik Abba, chef du bureau de Paris, et ex-Rédacteur en chef du magazine Jeune Afrique (France).

Ce séminaire sera coaché par des grands noms du monde des médias africain et européen, notamment de TV5 Monde, du magazine Jeune Afrique, du Sénégal et même du Togo.

Rappelons que le paysage médiatique togolais foisonne de publications. On compte plus d'une centaine de supports médias dont plus de 80 titres de journaux, une cinquantaine de radios et une dizaine de télévisions.

Notons que depuis l'installation d'un nouveau bureau conduit par Jean-Paul Agboh, le CONAPP renaît de ses cendres comme en témoigne les nombreuses activités qu'il a déjà organisées, notamment l'installation de ses antennes locales dans la plupart des grandes villes du pays de même que la grande campagne contre le mal de l'heure, la maladie à virus Ebola.

JPB

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Après le CAR, le parti ADDI quitte aussi le conclave L'arrogance et le mépris de l'ANC à l'origine du clash

Décidemment, le fameux conclave censé désigner le candidat unique de l'opposition se vide de ses acteurs. Après le CAR qui a suspendu sa participation à ce conclave à cause de l'arrogance des responsables de l'ANC, c'est le tour de l'allié incondicional de l'ANC, le parti ADDI, de quitter la barque pour les mêmes raisons. En effet, au cours de la séance de vendredi dernier, les responsables de l'ADDI, outrés par les propos égoïstes de certains responsables de l'ANC, ont décidé de suspendre leur participation à ce fameux conclave.



Le "roi" Jean-Pierre Fabre, candidat unique de l'ANC



Le Prof Aimé Gogué, pdt d'ADDI



Me Dodzo Apévon, pdt du CAR

Les responsables d'ADDI ne sont pas d'accord sur les méthodes de l'ANC qui met la pression pour la désignation de son candidat, Jean-Pierre Fabre, avant d'aborder les autres questions, notamment les réformes institutionnelles et constitutionnelles et le programme de société du candidat unique de l'opposition. Le parti ADDI dénonce les pressions de l'ANC qui tente de pousser les autres partis à entériner le choix de Jean-Pierre Fabre comme candidat unique de l'opposition. L'on se rappelle qu'après le congrès de l'ANC qui a choisi Jean-Pierre Fabre comme candidat du parti, certains responsables de ce parti ont laissé entendre que le Collectif Sauvons le Togo (CST) au sein duquel se trouve le parti ADDI allait entériner ce choix.

C'est face au refus des responsables d'ADDI de se plier à ce diktat de l'ANC que le clash est survenu. Le premier vice-président de l'ANC, Patrick Lawson ne s'est pas privé de vomir des

insanités à l'encontre des responsables d'ADDI, leur demandant de foutre le camp s'ils ne sont pas disposés à entériner le choix porté sur Jean-Pierre Fabre comme candidat unique de l'opposition. Selon lui, son parti, l'ANC, est si populaire qu'il peut gagner seul l'élection présidentielle et arracher l'alternance.

Face à ces propos orduriers du premier vice-président de l'ANC, le professeur Aimé Gogué a décidé de quitter le conclave, estimant que cette rencontre n'avait plus sa raison d'être puisque l'ANC n'a pas besoin de qui que ce soit.

Votre journal "Chronique de la Semaine" n'a jamais cessé, depuis l'ouverture de ce conclave, de relever le mépris l'égoïsme et l'arrogance de l'ANC et de son président Jean-Pierre Fabre. Comment comprendre que juste après le démarrage des travaux du conclave, Jean-Pierre Fabre annonce déjà sur les médias qu'il est le candidat naturel de l'opposition ? S'il avait un

respect pour les autres, il allait attendre que le conclave se charge d'annoncer la fumée blanche aux militants de l'opposition à la fin des travaux. Le comble, c'est sa dernière sortie sur RFI. A la question de savoir s'il était disposé à soutenir celui qui serait désigné si lui-même n'était pas choisi comme candidat unique de l'opposition, il répond qu'il n'était pas possible que ce soit quelqu'un d'autre en dehors de lui.

En clair, l'homme s'était déjà proclamé candidat unique de l'opposition avant même l'ouverture du conclave. N'est-ce pas là un véritable mépris pour les autres ? Il est clair que Jean-Pierre Fabre et son parti n'ont ni l'humilité, ni l'esprit rassembleur pour amener toute l'opposition vers une candidature unique de l'opposition.

Un cadre du CAR ne disait-il pas que Jean-Pierre Fabre n'a aucune expérience si ce n'est celle de la rue, car il n'a jamais travaillé, ni construit une maison (puisque'il vit toujours chez sa

maman) et ne dispose d'aucune compétence pour diriger le pays qui compte plus de six millions d'âmes. " Je suis prêt pour soutenir Aimé Gogué, membre du groupe parlementaire ANC-ADDI comme candidat unique de l'opposition, lui, il peut être un bon dirigeant ", a-t-il laissé entendre.

Même certains militants de l'ANC pensent que leur leader est un va-t-en guerre et qu'il y a des hommes beaucoup plus sérieux et posés au sein du parti pour conduire ce pays. Le conclave aurait pu choisir le parti ANC pour porter la candidature unique de l'opposition mais qu'un autre cadre du parti soit le porte-flambeau de l'opposition et non pas forcément Jean-Pierre Fabre.

Tout porte à croire que l'obstination de l'ANC à imposer Jean-Pierre Fabre comme candidat unique de l'opposition sans d'abord définir les critères, sans aucune plate-forme est l'un des facteurs qui ont plombé le conclave qui aujourd'hui va à vau-l'eau. Si le CAR a quitté les

discussions suivi de l'ADDI qui est un partenaire de longue date de l'ANC depuis sa création, que reste-il encore du conclave ?

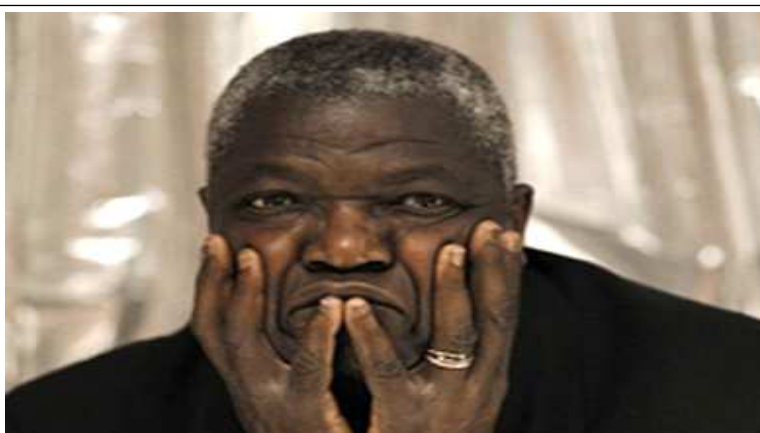
En effet, ce conclave se réduit aujourd'hui au parti MRC qui se résume à son président Abass Kaboua et au PSR de Me Abi Tchessa qui n'a jamais eu droit au chapitre au sein de la coalition. Que représentent ces deux partis vidés totalement de leurs militants si ce sont eux qui portent Jean-Pierre Fabre comme candidat unique de l'opposition ? Jean-Pierre Fabre serait dans ces conditions le candidat unique de son parti ANC, de MRC, du PRS, des partis qui ne sont que l'ombre d'eux-mêmes.

C'est vraiment dommage pour l'opposition, victime de l'arrogance, de l'égoïsme et du mépris de Jean-Pierre Fabre et ses affidés qui n'ont aucune humilité dans leur démarche. La candidature unique de l'opposition, c'est sûrement pour 2020.

Aliziou Dominique

L'ancien secrétaire d'Etat français en garde à vue depuis hier Kofi Yamgnane se livrerait-il au trafic des cartes de séjour françaises pour financer sa campagne présidentielle ?

Le Franco-togolais, Kofi Yamgnane est dans de beaux draps depuis quelques semaines. L'ancien secrétaire d'Etat français, et candidat déclaré à la prochaine présidentielle au Togo, a été placé en garde à vue hier matin, dans le cadre de l'affaire de corruption qui a valu une mise en examen à Christophe Rocancourt, surnommé "l'escroc des stars", a indiqué à l'AFP une source judiciaire. Le complice de Yamgnane a été mis en examen le 9 octobre, notamment pour escroquerie, trafic d'influence actif et blanchiment de fraude fiscale, et placé en détention provisoire.



Kofi Yamgnane, de l'honneur à la disgrâce ?

Comment l'homme qui avait été élevé en août dernier au grade de commandeur de la Légion d'honneur par Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la

Fonction publique, a-t-il pu tomber très bas au point de remettre en cause sa réputation ?

Celui qui a été présenté comme symbole de l'intégration à la française à la cérémonie de décoration et qui fut le Maire de Saint-Coulitz, une commune du Finistère pendant 12 ans, amorce sa descente aux enfers en l'espace de deux mois.

Kofi Yamgnane, l'ancien

secrétaire d'Etat français chargé de l'Intégration, est soupçonné d'avoir été corrompu. L'ancien secrétaire d'Etat chargé de l'Intégration aurait perçu 3.000 euros (environ 2 millions de FCFA) en liquide. En échange, il devait fournir un titre de séjour pour deux sœurs marocaines.

Christophe Rocancourt et son complice présumé, un avocat qui connaît bien Kofi

Yamgnane, auraient demandé à ce dernier d'user de son influence. Selon les médias français, Kofi Yamgnane avait bel et bien perçu de l'argent et avait été même placé sur écoute à son insu.

" Ce pacte a été conclu à Paris le 24 janvier dernier dans un appartement du 16e arrondissement. Ce soir-là, Asma, une des jeunes femmes, aurait remis au candidat à la présidence du Togo, en 2015, une enveloppe de 3.000 euros en liquide. L'avocat a d'ailleurs tout reconnu en garde-à- vue ", indique la RTL qui souligne que " dès l'argent récupéré, Kofi Yamgnane offre même un de ses livres à la cliente, avec une dédicace "pour Asma, en souvenir de cette belle soirée" ".

L'ancien membre du gouvernement Bérégovoy lui promet qu'il va solliciter son ami Bernard Cazeneuve, ministre de

l'Intérieur.

Apparemment en manque d'argent, Kofi Yamgnane revient à la charge en juin dernier. Il explique à l'avocat avoir besoin de dégager "des moyens". Son ami jure qu'il a d'autres idées pour ça mais qu'il ne veut surtout pas en parler au téléphone. Mais c'est trop tard car les deux hommes ne savent pas alors que la police judiciaire les écoute déjà, relève la RTL.

Les juges Roger Le Loire et Charlotte Bilger, du pôle financier de Paris, soupçonnent notamment M. Rocancourt d'avoir tenté, contre paiement, de faire régulariser des situations administratives en lien avec des titres de séjour, selon une source proche du dossier.

Un autre média français, Le Monde écrivait en début de semaine que Kofi Yamgnane aurait également été approché

Suite à la page 6

Journée mondiale de l'énergie

Un bilan des réalisations des 10 dernières années présenté par le ministre en charge du secteur

Commémorée chaque 22 octobre, la Journée mondiale de l'énergie au Togo est placée cette année sous le thème "Secteur de l'électricité au Togo : bilan et perspectives". C'est Kpalimé qui a accueilli l'évènement auquel ont assisté les autorités administratives, militaires, traditionnelles et des acteurs du secteur de l'énergie.

A cette occasion, le ministre des Mines et de l'Energie, Noupokou Dammipi a présenté un bilan des actions menées par le gouvernement dans le secteur de l'énergie ces 10 dernières années.

Selon lui, de 2005 à 2014, 273 localités ont été électrifiées dont 232 nouvelles localités rurales pour une longueur totale de 835 km de basse tension et de 564 km de moyenne tension (MT). 27 localités rurales ont connu une extension du réseau d'une longueur totale de 34 km.

Lomé et les grandes villes de l'intérieur ont connu des extensions du réseau électrique pour une longueur cumulée de 410 km de BT. Sur le plan national, le taux d'électrification est passé de 18% en 2005 à 27,62% en 2013, dont 30 à 50% en milieu urbain et 2 à 6% en milieu rural.

Une évolution spectaculaire d'éclairage public est également passée de près de 197 km pour les villes et 353 km pour les localités rurales. La puissance instal-



Noupokou Dammipi, ministre de l'Energie et des Mines

lée est passée de 50 MW en 2005 à 180 MW en 2014. La dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur est passée de 80% en 2005 à 63% en 2013.

Pour le ministre des Mines et de l'Energie, Noupokou Dammipi, 18 projets d'un montant total de 36 milliards de FCFA dont 4,5 milliards financés par l'Etat et 31,5 de FCFA par les financements extérieurs ont permis d'atteindre ces résultats.

Il a précisé que parmi ces projets figurent l'électrification transfrontalière phase1 de 22 localités ; la réhabilitation du réseau MT de 4 villes et l'électrification rurale de 65 villages, réalisés en définitif dans 78 localités ; le Projet de renforcement et d'extension du réseau de distribution de Lomé ; la Réhabilitation des postes sour-

ces de Kara et de Sokodé ; la Construction d'une centrale secours à Dapaong ; le Raccordement de nouveaux clients à Lomé et la création de nouvelles agences CEET à Lomé et dans les villes de l'intérieur ; l'Electrification rurale phase2, dans 83 localités.

" PURISE aussi a permis la réalisation de plusieurs projets notamment la réhabilitation des équipements MT de 17 postes MT/BT à Lomé ; la Réhabilitation de 3 postes MT/BT défectueux à Lomé ; la correction de la tension BT dans les zones de fortes concentrations ", a-t-il expliqué.

" Ces efforts ont mis le Togo à l'abri des crises énergétiques que connaissent malheureusement certains pays amis et frères de la sous région. Toutefois, de rares pertes de tensions liées

aux précipitations, aux accidents de circulation et aux travaux de maintenance de la CEET ou de la CEB sont observées. Mais pas d'autosatisfaction. Les efforts doivent être poursuivis afin d'augmenter le parc de production et apporter de l'énergie à ceux qui n'en ont pas encore ", a-t-il ajouté.

L'électrification rurale se poursuit par le renforcement et l'extension du réseau électrique, la poursuite de l'éclairage public et le développement des énergies renouvelables. Pour com-

mencer, 04 grands projets d'un montant total de 68,8 milliards dont les financements sont acquis seront exécutés dans un très proche avenir, pour permettre à 353 localités rurales de disposer de l'électricité.

C'est le projet de renforcement et construction des alimentations en énergie électrique au Togo ; il s'agit de la construction de réseau haute tension, moyenne et basse tension dans 12 localités ; de l'Electrification rurale phase 3, pour près de 69

Suite à la page 6

Fait divers

IL EST DE RETOUR

L'on le croyait définitivement parti pour l'au-delà mais en fait ce n'était pas le cas. Pourtant son certificat de décès avait été établi et remis en mains propres aux parents.

Banzé était le fils unique du couple dont il porte le nom. Il était pour cela le trésor de la pauvre Rafiatou, seule survivante de cette famille après un terrible accident de la circulation dans lequel le mari, père de Banzé, avait été tué sur le coup. Très jeune à l'époque des faits, Banzé avait péniblement été élevé par la pauvre qui avait tout perdu avec cette mort tragique de son mari, ex-enseignant de son état.

Malgré ce handicap financier et matériel, Banzé réussit brillamment à l'école et obtint sa licence en science de la vie. Comme son feu père, il fut enrôlé dans le corps enseignant où il exerça jusqu'au 19 août dernier. Suite à un malaise que certains pensaient bénin, l'homme tomba dans le coma, puis fut déclaré mort. Son corps fut conduit à la morgue. Une tristesse imprescriptible avait alors envahi Boutou, localité frontalière du Burkina Faso avec le Togo où est né Banzé.

Meurtris, les membres de sa famille, les amis et sympathisants se sont retrouvés en communion pour prier et demander au Père céleste de lui pardonner ses péchés et d'accorder à son âme un repos éternel. Ils étaient encore rassemblés lorsqu'à la surprise générale, le " mort " fit son apparition. L'accueil du " revenant " a été des plus désolants. Tout le monde avait déserté les lieux. Ceux qui, à l'instar du prêtre, avaient trouvé refuge dans les coins du presbytère, avaient refusé d'accorder l'asile au " ressuscité ".

C'est dans cette panique généralisée que le " fou " Bakari, a sauvé les meubles. Présent sur les lieux, ce malade mental avait approché Banzé avec qui il avait engagé des discussions. C'est alors que la peur au ventre, les premiers courageux les avaient approchés pour ensuite découvrir que leur Banzé était bel et bien vivant.

Expliquant ce qui lui est arrivé, le " mort ", ce dernier déclara : "J'ai de sérieux soucis parce les gens refusent de me serrer la main et ils fuient. Beaucoup disent que j'ai côtoyé les cadavres. A vrai dire, je n'ai pas su le moment de mon hospitalisation. Mais je peux vous dire comment je suis ressuscité.

Au fait, c'était le 19 août dernier. Comme dans un rêve, j'avais l'impression d'être dans un fleuve. Je me débattais pour retrouver la vie. Puis, d'un coup, je me suis réveillé. J'ai alors tenté de me lever. J'ai tout de suite senti que quelque chose m'empêchait de sortir de là où j'étais. Quand j'ai essayé de soulever un peu la tête, je voyais des corps autour de moi. J'avais très froid et je grelottais parce qu'on avait mis de la glace sur moi. J'ai alors compris que j'étais bel et bien dans une morgue".

Il poursuit en ces termes : "Je me suis résolu à faire du bruit pour attirer l'attention du gardien de la morgue qui, dans un premier temps, voulait s'enfuir mais par la suite il m'a aidé à sortir. J'étais dans une nudité totale avec le numéro 8 comme étiquette et j'ai vu des gens qui venaient chercher les corps de leurs proches ".

Il conclut : " Depuis lors, ma vie n'est plus la même car je fais l'objet de rejet de nombreuses personnes et même de mon entourage qui visiblement a peur de moi".

Comme on le voit, Banzé a bien décidé d'être différent de notre compatriote Lamboni Yalwabe qui s'était déguisé en un ressuscité pour escroquer des sous.

" Chronique de la Semaine " saisit l'opportunité pour souhaiter bonne santé et surtout une longue vie à notre cher Banzé.

B.TALOM

Lumière

La marque de la bête "666" (16ème Partie)

Un vrai sauvé ne doit pas avoir peur de la mort physique. Car tout être humain est destiné à mourir. De toute manière, la mort peut arriver, le sauvé peut mourir dans un accident de voiture ou d'avion, par balle ou par épée à l'hôpital ou à la maison, le jour ou la nuit peu importent les circonstances de sa mort, mais son esprit retourne à Dieu.

Un jour quand je prêchais l'évangile sur une chaîne de télévision à Libreville au Gabon (TVM) où je dénonçais les secrets de la fausse doctrine des catholiques et des protestants, etc., un monsieur m'a réprimandé au téléphone, me disant qu'il va envoyer les bandits me tuer. J'ai répondu en lui demandant le jour ou il les enverrait. Et j'ai poursuivi en disant : envoie-les vite même si vous ne me tuez pas, je dois mourir un jour. Et sache que si toi tu ne te repends pas, et ne quitte pas la fausse doctrine, tu iras directement en enfer. C'est sur ces mots que la conversation fut interrompue.

Dans ses propos, il croyait m'influencer avec le mot mort or c'est un mot qui n'est pas étrange pour moi. Car c'est un gain. Philippiens 1 :21-26. Romain 14 :7-8 " En effet, nul de vous ne vit pour lui-même, et nul ne meurt pour lui-même car si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; et si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Soit donc que nous vivons, soit que nous mourons, nous sommes au Seigneur ".

La mort du corps est une semence selon 1Corinthiens 15 :42-43 " Ainsi en est-il de la résurrection des morts ; le corps est semé corruptible, il ressuscite incorruptible, il est semé méprisable, il ressuscite glorieux, il est semé infirme, il ressuscite plein de force ". Nous les saints, nous ne devons pas craindre la mort et cacher la vérité. Ce que vous avez reçu comme vérité, partagez-la avec les autres. Même au prix de la mort, nous ne devons pas avoir peur. Que Dieu nous aide à demeurer dans la doctrine des apôtres. Ephésiens 2 :20.

Ecoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10heures à 11heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)

Frère Koffi : 90213158 /Visitez le site www.retour-doctrine-apotres.fr E-mail laveritequillibere@yahoo.fr

Rapport Doing Business 2015 / Amélioration de la réglementation des affaires :

Le Togo dans le Top 10

Doing Business, l'une des publications phare du Groupe de la Banque Mondiale et la 12ème mesurant les réglementations favorables et défavorables de l'activité commerciale, présente annuellement des indicateurs quantitatifs sur la réglementation des affaires et la protection des droits de propriété de 189 pays couverts par l'étude de la Banque Mondiale. Cette année encore, la tradition a été respectée. Doing Business a publié hier son rapport 2015. A cette occasion, une vidéo-conférence sous le thème " Au-delà de l'efficience " et à laquelle a pris part le Premier ministre togolais, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu, a été organisée au siège de Doing Business à Lomé. Et bonne nouvelle pour le Togo, le pays de Faure Gnassingbé fait son entrée dans le Top 10 des pays ayant le plus amélioré

quence du fort engagement du gouvernement togolais, sous la houlette du Chef de l'Etat, à faire du Togo une destination privilégiée pour les investisseurs. Avec détermination, le Togo a entrepris un large éventail de réformes courageuses visant notamment à améliorer l'environnement réglementaire des affaires au bénéfice des entrepreneurs locaux.

Ayant compris qu'en améliorant à la fois l'efficacité des procédures réglementaires et en renforçant les institutions juridiques qui soutiennent l'entreprise, le commerce et l'échange impulsent la croissance et le développement, les premiers responsables du pays n'ont pas hésité à traduire dans les faits ce processus des réformes avec à la clef : l'opérationnalisation du CFE (réduction des procédures et du délai de création des entreprises, ...) ; la rationalisation des procédures d'obtention du permis de construire (avec la

pays de Faure Gnassingbé d'engranger une dizaine de places dans ce classement annuel avec un score DTF de 51,29, passant de 157ème au 149ème rang. Le pays réalise une progression soutenue qui le hisse désormais à hauteur du Laos, de l'Inde ou du Kenya.

Déjà dans le rapport Doing Business 2014, le Togo avait réalisé, grâce aux réformes mises en place, un gain de deux places (159ème à la 157ème) qui l'avait même placé au troisième rang dans la zone UEMOA. Dans le rapport DB 2015, le Togo gagne deux places et se retrouve au 149ème rang.

Ce rapport mesure les réglementations affectant 11 domaines de la vie d'une entreprise dont dix sont incluses dans le classement de cette année et portent essentiellement sur la facilité de faire des affaires : création d'entreprise, octroi de permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, obtention de prêts, protection des investisseurs minoritaires, paiement des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et règlement de l'insolvabilité.

Mis à jour depuis le 1er juin 2014, les indicateurs de Doing Business 2015 utili-



Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu, Chef du Gouvernement

sés pour analyser les résultats économiques enregistrés et identifier les meilleures réformes de la réglementation des affaires, dépendent de l'endroit et de l'objectif. Pour cette année, le rapport présente un changement dans le calcul du classement et une expansion considérable de plusieurs ensembles d'indicateurs.

Notons que d'autres pays comme le Bénin, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont eux aussi réalisé d'énormes progrès en matière d'amélioration du règlement des affaires.

Rappelons que depuis sa création, Doing Business a recensé plus de 2400 réformes réglementaires facilitant la pratique des affaires. Ces efforts

ont abouti à des résultats tangibles pour les entreprises partout dans le monde.

A ce sujet, Kaushik Basu, 1er vice-président et économiste en chef de la Banque Mondiale, relève que : " Le succès ou l'échec d'une économie dépend de plusieurs variables ; parmi celles-ci, souvent négligées, sont les rouages qui soutiennent le développement de l'entreprise et les affaires ". Il ajoute : " (...) Ces réglementations ne coûtent presque rien, mais cela peut jouer un rôle transformateur dans la promotion de la croissance et du développement. "

Nous vous proposons, ci-dessous, les principales conclusions de ce rapport Doing Business.

JPB



leur règlement des affaires.

C'est une bonne nouvelle pour le Togo qui fait son entrée dans le Top 10 des pays ayant le plus amélioré leur réglementation des affaires. C'est ce qu'indique le rapport Doing Business 2015 publié hier 29 octobre 2014. Ce résultat est la consé-

suppression du certificat d'enregistrement délivré par l'Ordre National des Architectes du Togo (ONAT) ; la mise en place des chambres commerciales ; et la réduction de la fiscalité applicable aux entreprises et en matière foncière...

Cette initiative a permis au

Bulletin Officiel de la Cote de la BRVM / 29 Octobre 2014

LA BRVM CLÔTURE EN HAUSSE CE MERCREDI

La BRVM a clôturé sa séance du mercredi 29 octobre 2014 en hausse par rapport à la séance précédente.

L'indice BRVM 10 est passé de 254,07 à 254,94 points, soit une progression de 0,34%. L'indice BRVM Composite, pour sa part, a gagné 0,21% à 240,29 points contre 239,78 précédemment.

1. La valeur des transactions s'est établie à 746,97 millions de FCFA contre 1,08 milliard de FCFA le mardi dernier.

2. La capitalisation boursière du marché des actions se chiffre

à 5 840,12 milliards de FCFA. Celle du marché obligataire s'élève à 1 197,68 milliards de FCFA.

3. Le titre le plus actif en volume est Ecobank Transnational Incorporated TG avec 455 282 actions échangées. Le titre le plus actif en valeur est SODE CI avec 300 millions de FCFA de transactions.

Par ailleurs, Ecobank Transnational Incorporated annonce un résultat avant impôt de 408 millions \$ US et un produit net bancaire de 1,7 Milliards \$ US au 30 Septembre 2014.

Principales conclusions

- **Doing Business 2015: au-delà** de l'efficience constate que les entrepreneurs dans 123 économies ont vu une amélioration de leur cadre réglementaire local l'an dernier. Le rapport mesure 189 économies dans le monde et répertorie 230 réformes affectant l'environnement des affaires. Entre Juin 2013 et Juin 2014, le rapport compte 145 réformes visant à réduire la complexité et le coût affectant l'environnement des affaires, et 85 réformes visant à renforcer les institutions juridiques - l'Afrique Sub-saharienne représentant le plus grand nombre de réformes.

- **Le Tadjikistan, le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, Trinité-et-Tobago, la République démocratique du Congo, l'Azerbaïdjan, l'Irlande et les Emirats Arabes Unis** sont parmi les pays qui se sont le plus améliorés en 2013/2014 dans les domaines couverts par Doing Business. Ces 10 meilleurs pays réformateurs ont mis en œuvre un total de 40 réformes facilitant la pratique des affaires.

- **5 économies sur les 10 meilleurs pays** réformateurs en 2013/14 sont situées en Sub-Saharan Africa. La région représente également le plus grand nombre de réformes facilitant la pratique des affaires dans la dernière année - 75 des 230 dans le monde entier. Plus de 70% de ses économies ont réalisé au moins une réforme.

- **Pour la première fois cette année**, Doing Business a recueilli les données de deux villes dans 11 économies dont le nombre d'habitants excède 100 millions : le Bangladesh, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Mexique, le Nigéria, le Pakistan, la Fédération de Russie, et les Etats-Unis. La ville ajoutée permet une comparaison infranationale et l'analyse comparative

par rapport aux autres grandes villes. Le rapport conclut que les différences entre les villes sont plus fréquentes dans les indicateurs mesurant les étapes, les délais et les coûts pour effectuer une transaction dans la mesure où les agences locales jouent un rôle plus important.

- **Des études de cas mettant** en évidence les bonnes pratiques dans 8 des domaines mesurés par l'indicateur Doing Business sont présentés dans le rapport : l'efficacité croissante des registres des sociétés dans le cadre de la création d'entreprise; le zonage et la planification urbaine dans le cadre l'octroi de permis de construire; la mesure de la qualité de l'administration foncière dans le cadre du transfert de propriété; l'importance des registres dans l'obtention de prêts ; les conséquences des transactions avec des parties liées dans le cadre de la protection des investisseurs minoritaires; les conséquences de la crise financière sur le paiement des impôts ; l'efficacité judiciaire soutenant la liberté contractuelle dans le cadre de l'exécution des contrats; et la mesure de l'efficacité des législations relatives à l'insolvabilité dans le cadre du règlement de l'insolvabilité.

- **Le rapport de cette année élargit** les données dans trois des 10 sujets traités. Les données seront également élargies dans cinq autres sujets dans le rapport de l'année prochaine. Les classements de Doing Business sont maintenant basés sur la distance de la frontière. Chaque économie des 189 économies mesurées, est évaluée en fonction de la proximité de leurs réglementations des affaires aux meilleures pratiques mondiales. Un score plus élevé indique un environnement d'affaires plus efficace et des institutions juridiques solides.

Togo Football Awards 2014 :**Les Oscars décernés le 27 décembre prochain**

La dixième édition des Togo Football Awards, soirée gala au cours de laquelle des acteurs du football togolais reçoivent des Oscars, se tiendra fin décembre prochain. L'annonce a été faite par le comité d'organisation de Togo Football Awards au cours d'une conférence de presse jeudi dernier à Lomé.

Pour cette édition 2014 des Togo Football Awards, c'est au total 13 Awards et des prix spéciaux qui seront décernés à des acteurs du monde sportifs togolais, au cours de la soirée de récompense, le 27 décembre prochain à Lomé.

Comme innovation, outre le



La table d'honneur lors de la conférence de presse

fait de porter le nombre des Awards à 13, le Comité d'organisation a fait appel à un jury de cinq membres pour trancher les nominés des Awards du Meilleur joueur évoluant dans les championnats africains, puis celui du

meilleur joueur évoluant dans les championnats européens. Ce jury qui devra être composé de techniciens de football et de journalistes sportifs, dispose d'un mois pour dévoiler la liste des trois nominés des deux catégo-

ries précitées. Cette liste sera transmise à la Commission communication avant le vote des internautes et du public sportif.

Selon le président du Comité d'organisation des Togo Football Awards, Henry Dessong Djangba, malgré les difficultés et les incertitudes qui minent le football togolais depuis presque une décennie, il importe de "consolider la confiance vacillante des Togolais en leur football, créer les conditions d'une solidarité nationale pour le retour à un football épanoui qui fait la fierté des Togolais et la terreur de leurs adversaires sur les stades".

Outre l'Awards du meilleur joueur togolais évoluant dans le championnat européen,

d'ailleurs le plus convoité de tous, on peut citer entre autres catégories l'Awards de meilleure joueuse du tournoi CECAM 1ère édition, meilleur jeune joueur du championnat de D1 saison 2013-2014, Oscar du mérite de la carrière de football au Togo, de meilleure équipe du championnat militaire, meilleure équipe du championnat de D2, meilleure équipe du championnat de D3, de meilleur entraîneur du championnat de D1, de meilleur arbitre, de meilleur buteur du championnat de D1, et de meilleur joueur togolais évoluant dans les championnats africains.

JPB

Football/ Classement FIFA :**Le Togo gagne 73 places et se classe 52ème mondial**

La FIFA a rendu public jeudi dernier son classement des nations pour le mois d'octobre. Même si il n'y pas de change dans le premier chapeau du classement avec la domination de l'Allemagne devant l'Argentine et la Colombie, il faut remarquer que les choses bougent au niveau africain avec beaucoup de chamboulement au niveau de la zone CAF.

Les dernières prouesses de la sélection nationale togolaise dans la campagne des éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Maroc 2015, ont fait gagner près de 314

points au pays d'Emmanuel Shéyi Adébayor et ses coéquipiers dans le classement FIFA/Coca Cola de ce mois d'octobre. Les Eperviers du Togo qui ont réalisé deux victoires successives sur les Cranes d'Ouganda, lors des 3ème et 4ème journée des éliminatoires pour la CAN Maroc 2015, gagne du coup 73 places et passent ainsi du 125ème au 52ème rang mondial. Au plan africain, les Eperviers du Togo se hissent à la dixième place.

L'Algérie qui se pointe au quinzième rang mondial, reste la première nation africaine dans ce classement FIFA du mois d'octobre 2014. La Côte d'Ivoire



Les Eperviers du Togo (Photo archives)

de Yaya Touré occupe la seconde place au plan africain mais chute de trois places au classement mondial et se classe 25ème. La Tunisie complète le

trio africain dans ce classement FIFA en occupant le 31ème rang mondial, alors que le Cap Vert, 4ème africain, est 33ème mondial.

Notons que le football mondial est actuellement dominé par l'Allemagne. L'Argentine et la Colombie viennent respectivement à la seconde et troisième place mondiale alors que la Belgique et les Pays Bas, clas-

sés 4ème et 5ème mondial, clôturent le Top 5 mondial.

JPB

Le Top 20 des pays Africains dans le nouveau classement FIFA

1. Algérie (15ème)
2. Côte d'Ivoire (25ème)
3. Tunisie (31ème)
4. Cap vert (33ème)
5. Ghana (35ème)
6. Egypte (38ème)
7. Cameroun (40ème)
8. Sénégal (41ème)
9. Nigéria (42ème)
10. Togo (52ème)
11. Guinée (55ème)
12. Afrique du Sud (57ème)
13. Mali (58ème)
14. RD Congo (60ème)
15. Congo (62ème)
16. Gabon (67ème)
17. Burkina Faso (71ème)
18. Libye (73ème)
19. Sierra Leone (77ème)
20. Zambie (78ème)

L'ancien secrétaire d'Etat français en garde à vue depuis hier**Kofi Yamgnane se livrerait-il au trafic des cartes de séjour françaises pour financer sa campagne présidentielle ?**

Suite de la page 3

pour intervenir auprès des autorités françaises pour faciliter une régularisation.

Dans cette affaire, sa compagne, l'un de ses avocats, Me Marcel Ceccaldi, l'ex-patron du GIGN, Christian Prouteau, et un notaire ont également été mis en examen mais laissés en liberté.

Celui qu'il convient d'appeler désormais un escroc, avait tenté de se présenter à la présidentielle togolaise en 2010 sans succès. Sa candidature avait été

rejetée par la Cour constitutionnelle togolaise pour irrégularité. Des individus avaient crié à l'acharnement du pouvoir contre sa personne, tout comme si le fauteur présidentiel lui était déjà garanti par le peuple togolais tout entier, lui qui était méconnu du public jusque là.

L'ancien membre du FRAC (Front Républicain pour l'Alternance et le Changement) en 2010 compte-t-il mobiliser facilement de l'argent à travers

cette méthode à la limite de l'arnaque, sans être inquiété pour financer sa future campagne présidentielle ?

Aujourd'hui les voiles sont tombés et chaque Togolais découvre le vrai visage de l'opposant expatrié qui promettait transformer le Togo à coup de bâton magique. Le temps nous permettra de mieux connaître nos opposants et leurs vraies sources de financement.

Pierre A.

Journée mondiale de l'énergie**Un bilan des réalisations des 10 dernières années présenté par le ministre en charge du secteur**

Suite de la page 4

diminuer notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Il importe d'ajouter que le ministre Dammipi a également visité, à cette occasion, des chantiers, notamment l'installation du kiosque solaire de la société Solergie et la centrale hydroélectrique de Kpimé construite en 1963.

Rappelons que la célébration de la journée mondiale de l'énergie constitue la mise en œuvre de l'une des recommandations du forum mondial de l'énergie tenu à Dubaï, aux Emirats Arabes Unies du 22 au 24 octobre 2012.

Carole AGHEY



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information votre portœ"

Pour des élections crédibles et transparentes :

Une mission de l'ONU à Lomé

A cinq (05) mois des élections présidentielles au Togo, une mission du département des affaires politiques de l'Organisation des Nations Unies (ONU), avec à sa tête M. Akinyemi Adegbola, Coordonnateur de la division d'assistance électorale, séjourne au Togo.



Taffa Tabiou, Pdt de la CENI



Le ministre Gilbert BAwara, de l'Administration territoriale

Objectif, évaluer le système électoral du Togo. Il s'agira de faire, Aux termes de cette mission, des propositions concrètes en vue de l'amélioration des différents paramètres qui interviennent dans l'organisation des processus électoraux.

Cette mission, à en croire les informations, est destinée à proposer des solutions idoines pour des élections crédibles et transparentes.

M. Akinyemi Adegbola rencontre les acteurs sociaux poli-

tiques impliqués dans le processus électoral enclenché, avec les installations de la Cour constitutionnelle et de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), sans oublier les nombreux remaniements au sein de l'armée, afin d'éviter l'implication de cette dernière dans le débat politique.

La rencontre avec la mission onusienne a permis à la société civile de lui faire part de son inquiétude sur le climat délétère qui prévaut dans le pays à quelques mois des élections. La question des réformes, la mission d'observation de la société civile, la nomination du Colonel Yotroféi Massina à la

Gendarmerie nationale alors même qu'il est cité dans les rapports sur la torture dont il est l'auteur, sont entre autres sujets discutés avec cette mission.

Quant à la mission, elle propose la mise sur pied d'un cadre de travail au sein de la société civile.

Le rapport qui sera issu de

cette mission sera rendu au secrétaire général adjoint des affaires publiques des Nations Unies. C'est suite à cela qu'une décision d'assister ou non le Togo lors de ces élections sera prise.

Ces missions ont toujours précédé les élections au Togo. Mais leurs recommandations ne sont jamais prises en compte par le pouvoir de Lomé. Le Togo, malgré les différentes pressions internationales, reste dans la catégorie des pays à holdup électoral avec en toile de fond des violences.

Il faut souligner que M. Akinyemi Adegbola est un expert électoral pour le compte des Nations-Unies. Il a souvent conduit des missions d'évaluations avant les élections dans les pays africains comme la Guinée, la Guinée Bissau, la République démocratique du Congo, etc.

La planification au Togo se redynamise

Aujourd'hui, les administrations chargées de la planification font face à de nombreux défis.

Au plan des ressources humaines, les effectifs sont insuffisants tant au niveau central qu'au niveau sectoriel. Faute d'un nombre suffisant d'agents, la fonction de planification est partiellement ou pas du tout prise en charge dans la plupart des départements ministériels.

Ensuite, le personnel présent souffre de l'absence de formations appropriées, d'un déficit de connaissances des approches contemporaines et outils de pilotage et de gestion du développement.

Un vaste chantier de reconstruction du système national de planification (SNP) est ouvert par le ministère togolais de la planification en quête permanente et continue d'efficacité



Le ministre Sémodji Djossou, de la Planification

dans la gestion du développement.

C'est dans ce cadre qu'un forum national de la planification a été ouvert mardi à Lomé par le premier ministre, Arthème Kwesi Séléagodji AHOOMEY-ZUNU.

A l'issue des travaux, un avant-projet de document-cadre du SNP devra être adopté par

les acteurs du domaine de la planification (issus de l'administra-

tion publique, du secteur privé et de la société civile), en attendant son approbation lors d'un prochain conseil des ministres.

"Le document-cadre du SNP s'assigne trois finalités essentielles : systématiser et standardiser les pratiques en matière de planification, contribuer à la résolution des problèmes répétitifs en la matière, et stabiliser le dispositif organisationnel de gestion du développement", souligne Mawussi Djossou SEMODJI, ministre de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire.

Pour lui, le forum est aussi

une occasion de réfléchir sur la manière de transposer dans le cadre programmatique du SNP, les innovations introduites dans les directives de l'UEMOA sur la gestion des finances publiques de 2009.

Pour sa part, le chef du gouvernement Arthème Ahoomey-Zunu a indiqué que le Togo a, depuis des années planifié son développement et que les conclusions de ce forum devraient servir de feuille de route pour la mise en œuvre du Système national de planification.

Source : afreepress

Report de la foire de Lomé à cause du virus Ebola

La Foire internationale de Lomé initialement prévue du 21 novembre au 8 décembre 2014, a été repoussée à une date ultérieure, indique un communiqué gouvernemental rendu public mardi dernier.



Selon le communiqué du gouvernement, le report de cette foire intervient suite à la propagation de l'épidémie à virus Ebola dans certains pays de la sous région Ouest

Africaine.

Ainsi, afin de réduire le risque de sa transmission et de sa contamination à la population, le gouvernement a décidé du report, à une date sine die, de la tenue de la douzième Foire Internationale de Lomé au Centre Togolais d'Exposition et Foire CETEF.

Dao Espoir (Stagiaire)

Forum national de la planification

Décalogue de la planification : pourquoi planifier ?

- 1) **Les plus susceptibles** peuvent penser comme réponse : " pour plaire les partenaires, les bailleurs de fonds, notamment les partenaires traditionnels ". Ils ne seront pas loin de la vérité, mais non pas pour plaire mais pour nous aider à limiter les dégâts de l'éparpillement de l'aide, de nos négociations bilatérales, de nos procédures particulières, etc.
- 2) **Quand les ressources sont limitées**, il faut planifier pour maximiser les activités. Dans le cas du Togo, si nous avons " 10 " et les besoins sont " 15 ", planifier signifie bien identifier les priorités.
- 3) **Et en termes de priorités**, planifier aide à penser à long terme : planifier, pas pour aujourd'hui mais surtout pour demain.
- 4) **C'est l'investissement en éducation** qui construit l'avenir, la santé qui assure la vie et la justice, l'égalité face à loi. Nous plaçons fortement en faveur du renforcement du budget de ces ministères.
- 5) **Planifier aussi signifie** non pas seulement faire le maximum d'activités avec les mêmes ressources mais les faire à un coût moins élevé : planifier donc, c'est savoir utiliser les sources de financement moins onéreuses ou qui nous endettent le moins. N'oublions pas que les emprunts d'aujourd'hui sont les obligations de nos enfants.
- 6) **Planifier, c'est répondre aux défis** de nos investissements, par exemple en infrastructures. Il ne suffit pas de construire des infrastructures mais d'envisager et de prévoir leur durabilité, comment les maintenir et les entretenir et à quel coût.

7) **Durabilité économique et environnementale** : déforestation et érosion de sols et par conséquent moins de production agricole, pollution, épidémies (Ebola), insalubrité dans les quartiers urbains d'avalanche, etc. Il y a encore quelqu'un qui doute sur le risque d'agresser notre environnement?

8) **Planifier pour mieux saisir** les opportunités de l'intégration régionale, pour être plus compétitif que nos voisins, pour donner plus de confiance juridique aux investisseurs, pour offrir de meilleures opportunités ou une main d'œuvre mieux qualifiée.

9) **" Inclusion " et transparence** : pour nous assurer que les villes et le milieu rural, les régions éloignées et la région maritime, un enfant né dans une ferme ou à Lomé, reçoivent tous le même traitement des autorités.

Transparence parce que les biens publics, l'argent des impôts ou des ressources minières appartiennent à tous et les dirigeants ne sont que des dépositaires.

10) **Participation, citoyenneté** : Citoyen à part entière et non entièrement à part. Planifier pour donner voix à tous dans les affaires publiques. Citoyenneté ne sont pas les hymnes ni les drapeaux mais un sens d'appartenance à une communauté, sans élites ni sujets.

Nton que l'UE réaffirme son engagement à accompagner le Togo dans son développement. Aussi dans ces projets comme celui d'aujourd'hui qui se basent surtout sur la qualité des actions (et non seulement sur la quantité) et qui demandent de côtoyer les fonctionnaires, de discuter sur les politiques sectorielles, d'améliorer les capacités.



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor -
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

BP : 81213-Lomé-Togo
Email : conapptogo@yahoo.fr